rallye SANAIR 2024

20 AVRIL 2024

Organisé par / Organized by:
Le Club Autos Sport La Licorne

CLUB AUTOS SPORT LA LICORNE

MSGear.ca

ECRC-CREC
EASTERN CANADIAN RALLY CHAMPIONSHIP
CHAMPIONNAT DES RALLYES DE L'EST CANADIEN

RALLYE SPORT QUÉBEC RSQ

CAS COMPÉTITION

MANULIFT

X TOWN

1. Nom de l'événement

L'événement porte le nom de « Rallye de Sanair 2024»

2. Autorité sportive

L'épreuve se déroulera conformément au Règlement sportif national et Règlement national de rallye de CARS (Canadian Association of Rally Sport) affilié à GDS ASN Canada, aux règlements de Rallye Sport Québec ainsi qu'au présent règlement.

Canadian Association of Rally Sport (CARS)

CARS Box 300
Diamond Valley, AB T0L 2A0
Courriel/Email: office@carsrally.ca
Tél.: (855) 640-6444

Rallye Sport Québec (RSQ)

92 ch de la Colline Stoneham, QC G3C 0P9
Courriel/Email: president@rsq.qc.ca
Tél.: (418) 848-1062
Directeur : Francois East

3. Championnat

L'épreuve sera la manche # 3 du championnat de rallyes de performance du Québec (RSQ) et ronde #3 du championnat des rallyes de l'est canadien (CREC)

1. Event Name

The event is called Rallye de Sanair 2024

2. Sport Authority

The event will be held in accordance with the National Sporting Regulations and National Rally Regulations of CARS (Canadian Association of Rally Sport) affiliated with GDS ASN Canada, the rules of Rallye Sport Québec and these regulations.

Canadian Association of Rally Sport (CARS)

CARS Box 300
Diamond Valley, AB T0L 2A0
Courriel/Email: office@carsrally.ca
Tél.: (855) 640-6444

Rallye Sport Québec (RSQ)

92 ch de la Colline Stoneham, QC G3C 0P9
Courriel/Email: president@rsq.qc.ca
Tél.: (418) 848-1062
Directeur : Francois East

3. Championship

The event will be Round #3 of the Quebec Performance Rally Championship (QRS) and Round #3 of the Eastern Canadian Rally Championship (ECRC)

4. **Organisation et contacts**

Club organisateur	Club Autos Sport la Licorne 1110 des Rigoles, App. 401 Québec, QC G3K 0P1 https://casll.qc.ca/ info@casll.qc.ca
Organisateur	François East
Assistant Organisateur	Jonathan G. Desgroseilliers
Registraire et Trésorier	Renault Jacques
Responsable des Contrôleurs	Jean-Robert Breton
Responsable des bénévoles	David-Olivier Blouin
Responsable des routes	Yannick Lefebvre
Directeur de course	À venir
Chef de sécurité	Jean-François Harvey
Commissaire principal	Vitor Sequeira
Assistant commissaire et relation avec les compétiteurs	À venir
Responsables Inspection technique	Jean-Francois Gideon Philippe Guertin
Responsable de l'aire de service	À venir
Compilation des résultats	Rallyscoring.com
Webmestre	Jean-Sébastien Delisle

5. **Lieux**

Ensemble des installations (QG, Aire de service, Départ/Arrivée)	Sanair Super Speedway 900 QC-235, Saint-Pie, QC J0W 1W0 Entrée DragStrip/Circuit Routier, route 235
Enregistrement	1er étage Tour de contrôle
Tableau officiel	QG et Sportity
Inspection technique	Aire de service
Parc fermé	Arrivée / aire de service
Résultats et podium	Arrivée / aire de service

4. **Organisation et contacts**

Organizing Club	Club Autos Sport la Licorne 1110 des Rigoles, App. 401 Québec, QC G3K 0P1 https://casll.qc.ca/ info@casll.qc.ca
Coordinator	François East
Assistant Coordinator	Jonathan G. Desgroseilliers
Registrar and Treasurer	Renault Jacques
Marshall Coordinator	Jean-Robert Breton
Volunteer Coordinator	David-Olivier Blouin
Roads Manager	Yannick Lefebvre
Race Director	TBA
Head of Security	Jean-François Harvey
Senior Commissioner	Vitor Sequeira
Assistant Commissioner and Competitor Relations	TBA
Technical Inspection Managers	Jean-Francois Gideon Philippe Guertin
Service Area Manager	TBA
Scoring	Rallyscoring.com
Webmaster	Jean-Sébastien Delisle

5. **Lieux**

All facilities (HQ, Service Area, Departure/Arrival)	Sanair Super Speedway 900 QC-235, Saint-Pie, QC J0W 1W0 Entrée DragStrip/Circuit Routier, route 235
Registration	1st Floor Control Tower
Official Notice Board	QG et Sportity
Technical Inspection	Service Area
Parc fermé	Arrival / Service Area
Results and Podium	Arrival / Service Area

6. Horaire / *Schedule*

Date	Heure	Activité	Emplacement
Vendredi 8 mars	18h00	Publication du règlement particulier et Ouverture de la période d'inscription régulière / *Publication of Supplementary Regulations and Opening of the Regular Registration Period*	https://www.rallyedesanair.ca
Lundi 3 avril	16h00 16h01	Fin de la période d'inscription régulière Début de la période d'inscription tardive / *End of Regular Registration Period and start of late registration period*	https://www.rallyedesanair.ca
Vendredi 19 avril	17h	Ouverture de l'aire de service / *Opening of the service area*	Sanair Super Speedway
	18h00-20h00	Inspection technique sur rendez-vous seulement / *Technical inspection by appointment only*	
	20h30	Fermeture de l'aire de service / *Closure of the service area*	
Samedi 20 avril	06h00	Ouverture du Quartier Général Ouverture de l'aire de service / *Opening of the Headquarters and service area*	QG/HQ
	06h00-08h00	Enregistrement des équipages / *Crew Registration*	
	06h30-09h30	Inspections techniques / *Technical Inspections*	Aire de service / Service park
	07h30-07h45	Réunion des commissaires / *Steward Meeting*	
	07h45	Publication de l'ordre de départ / *Start Order Publication*	QG/HQ + Sportity
	08h00	Réunion pour tous les équipages / *Competitor Meeting*	QG/HQ
	08h15-10h15	Reconnaissances des parcours en convoi / *Reconnaissance in convoy*	
	11h00	Départ voiture 0 / *Start Car 0*	
	19h00	Arrivé voiture 0 Parc Fermé et fin du rallye / *Arrival of Car 0, Parc Fermé and End of Rally*	
	19h00	Réunion des commissaires / *Steward Meeting*	
	20h00	Résultats et podium / *Results and Podium*	QG/HQ
	23h00	Fermeture de l'aire de service / *Service Area Closed*	
NOTES			
		• Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire. Cependant, les compétiteurs seront avertis de tout changement. • Les heures de départ des épreuves de classement sont approximatives	• Schedule is subject to changes at organizer's discretion. However, all competitors will be notified of any changes. • All special stage start times are approximate

7. Inscription

Les formulaires d'inscription sont disponibles en ligne au lien suivant :
https://rallyedesanair.ca/inscription.php

8. Frais d'inscription

Inscription régulière 8 Mars 2024 00h00 – 3 Avril 2024 16h00	$800 CAD
Inscription tardive 3 Avril 2024 16h01 – 20 Avril 2024 8h00	$900 CAD

Pour les concurrents désireux de participer au rallye X prévu pour le lendemain, un tarif préférentiel est proposé. Vous bénéficierez d'un montant réduit à 125$ au lieu du tarif habituel de 250$

Important pour les compétiteurs inscrits aux 3 rallyes

Pour aider les compétiteurs avec les frais, lors de l'inscription aux 3 rallyes, l'inscription pourra se faire comme ceci :

- 800$ pour le premier événement
- 800$ pour le deuxième événement
- 500$ pour le troisième événement

Les frais d'inscription incluent :

- Cahier de route
- Numéros de compétition et autocollants des commanditaires
- Une prime d'assurance responsabilité civile de 5M$ lors des épreuves chronométrées

Les modes de paiement acceptés sont :

- Transfert Interac (de préférence)
  Courriel : paiement@casll.qc.ca
  Mot de passe: Sanair

7. Registration

Registration forms are available online at the following link:
https://rallyedesanair.ca/inscription.php

8. Fees

Regular Registration March 8 2024 00h00 – April 3 2024 16h00	$800 CAD
Late registration April 3 2024 16h01 – April 20 2024 8h00	$900 CAD

For competitors wishing to participate in tomorrow's X rally, a preferential rate is available. The amount will be $125 instead of $250

Important for competitors registered for all 3 rallies

To help competitors with entry fees, when registering for all three event payments can be made as follows:

- 800$ for the first event
- 800$ for the second event
- 500$ for the third event

The registration fee includes:

- Road Book
- Competition Numbers & Sponsor Stickers
- A civil liability insurance premium for up to 5M$ during timed special stages

Accepted payment methods are:

- Interac Transfer (preferably)
  Courriel : paiement@casll.qc.ca
  Mot de passe: Sanair

Pour qu'une inscription soit acceptée et que l'équipage soit affiché sur la liste de départ provisoire, le formulaire d'inscription devra être complètement rempli et les frais devront être acquittés en entier par virement Interac ou carte crédit.

For a registration to be accepted and for the crew to be displayed on the provisional start list, the registration form must be fill out and entry fees must be paid in full by Interac e-transfer or cheque.

10. Remboursements et retraits

Les demandes de remboursement doivent être présentées par courriel à l'adresse : info@casll.qc.ca
Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- La totalité des droits d'engagement sera remboursée sur avis d'annulation signifié au plus tard le 18 avril 2024 à 18h00
- Les droits seront remboursés, mais un montant de 300$ sera retenu si l'avis est donné entre le 18 avril 18 h 01 et samedi 20 avril 06h00
- aucun remboursement ne sera accordé après 6h00 le 20 avril 2024

11. Admissibilité

a) Admissibilité des compétiteurs

Les résidents canadiens doivent obtenir une licence de compétition délivrée par CARS et respecter les exigences des diverses fédérations. Tout compétiteur détenant une licence de compétition d'un autre ASN doit obtenir un permis de compétiteur délivré par CARS.

b) Admissibilité des véhicules

Les véhicules des catégories suivantes seront admissibles au départ :

- Open 4RM
- Open Light 4RM
- Open 2RM
- Production 2RM

Les voitures seront admises selon les classes en vigueur dans le championnat RSQ. Selon les règlements de CARS, une vérification de l'éligibilité du véhicule pourra être effectuée lors de l'inspection, pendant le rallye et/ou à la fin du rallye.

Tout véhicule provenant d'une autre ASN et inscrit à l'épreuve canadienne, sera classé dans une catégorie comparable d'RSQ, en vertu des règles d'éligibilité de CARS et nécessitera un permis de compétition de CARS.

10. Refunds and Withdrawals

Refund requests must be submitted by email to: info@casll.qc.ca
The terms of reimbursement are as follows:

- The full entry fee will be refunded upon notice of cancellation served no later than April 18, 2024 at 6:00 p.m.
- Fees will be refunded, but an amount of $300 will be withheld if notice is given between April 18 at 6:01 p.m. and Saturday, April 20 at 6:00 a.m.
- No refunds will be given after 6:00 AM on April 20, 2024

11. Eligibility

a) Competitor Eligibility

Canadian residents must obtain a competition license issued by CARS and meet the requirements of the various federations. Any competitor holding a competition licence from another ASN must obtain a competitor's licence issued by CARS.

b) Vehicle Eligibility

Vehicles in the following categories will be eligible to start :

- Open 4WD
- Open Light 4WD
- Open 2WD
- Production 2WD

Cars will be admitted according to the classes in effect in the RSQ championship. According to CARS regulations, a vehicle eligibility check may be carried out during the inspection, during the rally and/or at the end of the rally.

Any vehicle from another ASN entered in the Canadian event will be classified in a comparable RSQ category, under CARS' eligibility rules and will require a CARS competition permit.

Pneus

- Les pneus slicks sont strictement interdits.
- Les pneus de compétition DOT avec semelles d'au moins 3 mm de profondeur
- Les pneus rallye et rallye cross non DOT pour Tarmac sont autorisés

12. Inspection technique

L'inspection technique se déroulera à l'aire de service à l'emplacement de chaque équipe si la température le permet. En cas de pluie, un chapiteau sera érigé et il est demandé aux compétiteurs d'amener leur voiture et équipements pour procéder à l'inspection.

Les éléments à présenter sont les suivants :

- Carnet de bord du véhicule
- Formulaire d'autodéclaration sur l'honneur
- Équipements de sécurité (casque, HANS Device, combinaison Nomex)
- Les compétiteurs devront démontrer le bon fonctionnement des lumières auxiliaires selon l'article 12.4.2.2 de RNR ;
- Le véhicule de compétition ainsi que ses éléments de sécurité doivent être conformes aux règles des sections 11 et 12 du RSN et RNR.

Les numéros et autocollants doivent être installés sur le véhicule avant ou pendant l'inspection technique.

Les inspections se dérouleront le vendredi 19 avril **SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT** ou le samedi matin de 6h30 à 9h30.

IMPORTANT : Si l'équipage doit partir en reconnaissance avant que l'inspection technique ne soit complétée, il est de leur responsabilité de s'assurer que tous les éléments nécessaires sont laissés avec la voiture. Tout manquement pourrait entrainer l'échec de l'inspection et la disqualification de l'événement.

Tires

- Slick tires are strictly prohibited.
- DOT competition tires with treads at least 3 mm deep
- Non-DOT rally and rally cross tires for Tarmac are allowed

12. Technical Inspection

The technical inspection will take place at the service area at each team's location, weather permitting. In case of rain, a canopy will be erected and competitors are asked to bring their cars and equipment to carry out the inspection.

The following items must be presented:

- Vehicle Log Book
- Self-declaration form
- Safety equipment (helmet, HANS Device, Nomex suit)
- Competitors must demonstrate the correct operation of the auxiliary headlights according to article 12.4.2.2 of NRR;
- The competition vehicle and its safety elements must comply with the rules of sections 11 and 12 of the CARS GCR and NRR.

Numbers and stickers must be installed on the vehicle before or during the technical inspection.

Inspections will take place on Friday, April 19 **BY APPOINTMENT ONLY** or Saturday morning from 6:30 a.m. to 9:30 a.m.

IMPORTANT: If the crew needs to go on a reconnaissance before the technical inspection is completed, it is their responsibility to ensure that all necessary items are left with the car. Failure to do so may result in the failure of the inspection and disqualification from the event.

Tous les véhicules de compétition devront se présenter à l’inspection technique avec le plein d’essence pour la première partie du rallye.

Carnet de bord :

Lors de l’inspection, votre carnet de bord sera retenu par le responsable de l’inspection. Les carnets seront remis à la cérémonie de remise des prix. Si une équipe ne termine pas le rallye pour cause de bris mécanique ou autre, le véhicule devra être inspecté avant la remise du carnet. Les carnets de bord non réclamés seront remis au directeur de la série nationale pour être postés par la suite.

Les carnets de bord ne seront pas délivrés lors de l'événement. Les concurrents souhaitant recevoir une inspection pour obtenir un carnet de bord ou d'approbation de voiture doivent communiquer avec leur directeur régional avant le rallye.

All competitor vehicles must arrive at the technical inspection with enough fuel for the first part of the rally.

Logbook :

During the inspection, your logbook will be retained by the Inspection Manager. The logbooks will be return at the awards’ ceremony. If a team does not finish the rally, due to mechanical breakdown or otherwise, the vehicle will be inspected before handing over the logbook. Unclaimed logbooks will be given to the National Series Manager for mailing later.

Logbooks will not be issued at the event. Competitors wishing to receive an inspection for a logbook or car approval should contact their Regional Manager prior to the rally.

13. Aire de service et ravitaillement

L'aire de service est le seul endroit où l'entretien du véhicule est autorisé.
Chaque équipe aura droit à un espace de service d'environ 20'X20'.
L'usage d'une toile qui couvre au moins le gabarit sous le véhicule est obligatoire lors des services.
La surface sera en gravier, il est de la responsabilité de chaque équipe de se préparer en conséquence.
Chaque équipe doit avoir au moins un extincteur à portée de main dans leur espace de service.

Une aire de ravitaillement sera désignée à la sortie de l'aire de service. Le ravitaillement en carburant à d'autres endroits pendant le rallye sera considéré comme un service illégal et sera pénalisé conformément au NRR.

Le temps de ravitaillement sera inclus dans les temps de transport.

13. Service area and fueling

The service area is the only place where vehicle maintenance is permitted.
Each team will be allowed a service space of approximately 20'X20'.
The use of a canvas that covers at least the size under the vehicle is mandatory during services.
The surface will be gravel, it is the responsibility of each team to prepare accordingly.
Each team must have at least one fire extinguisher on hand in their service area.

A refuelling area will be designated at the exit of the service area. Refuelling at other locations during the rally will be considered an illegal service and will be penalized in accordance with the NRR.

The time for refueling will be included in the transit times.

14. Compilations des résultats et pénalités

a) Le temps de retard maximum allouable (MAX LATE) pour cet événement est de 5 minutes.
b) Les concurrents doivent être prêts à prendre le départ dès leur entrée dans la zone de contrôle (ceintures, casque, HANS). Les véhicules s'aligneront selon les instructions des contrôleurs de départ. Les départs se feront toutes les minutes.
c) Les zones de contrôles sont indiquées sur la carte incluse dans le carnet de route.
d) Si un véhicule devient immobile sur une étape, il sera remorqué hors du parcours à la fin de l'étape. Cette équipe se verra attribuer un temps équivalent au meilleur temps de leur catégorie pour cette étape plus 5 minutes. Pour chaque étape suivante manquée, le temps reçu sera celui du meilleur temps enregistré dans la même catégorie plus 3 minutes.
e) Les véhicules doivent terminer la dernière spéciale de l'épreuve pour être considérés comme ayant complété l'événement.

14. Scoring and penalities

a) The maximum late time allowed (MAX LATE) for this event is 5 minutes.
b) Competitors must be ready to start as soon as they enter the control area (belts, helmet, HANS). Vehicles will line up according to the instructions of the departure timing marshals. Stage starts will be every minute.
c) The control zones are indicated on the map included in the road book.
d) If a vehicle becomes stationary on a stage, it will be towed off the course at the end of the stage. This team will be assigned a time equivalent to the best time in their category for this stage plus 5 minutes. For each subsequent stage missed, the time received will be that of the best time recorded in the same category plus 3 minutes.
e) Vehicles must complete the final stage of the event to be considered to have completed the event.

f) La pénalité pour avoir heurté un élément de chicane sera de 30 secondes par élément frappé. (RNR 17.2) Tous les pylônes, pieux pneumatiques et barils délimitant le parcours sont chacun considérés comme élément à chicane. Un élément de chicane peut être composé de plusieurs barils, pylônes ou pieux pneumatiques.

g) Tous officiels, contrôleurs et bénévoles seront considérés comme des juges de faits et pourront à ce titre signaler toute infraction au Règlement du Rallye ou au présent règlement particulier au directeur de course.

h) Toute action non conforme rapportée sera évaluée et passible de pénalité ou de sanction en conformité avec le RNR.

i) Le ravitaillement en essence à un autre endroit que l'aire de ravitaillement est considérée comme un service illégal et vaudra une pénalité de 10 minutes.

f) The penalty for hitting a chicane will be 30 seconds per element hit. (RNR 17.2) All pylons, pneumatic piles and barrels delineating the course are each considered as a chicane element. A chicane element can be composed of several barrels, pylons or pneumatic piles.

g) All officials, timing marshals and volunteers will be considered as judge of fact and as such may report any violation of the Rally Rules or these supplementary regulations to the Race Director.

h) Any non-compliant action reported will be assessed and subject to penalty or sanction in accordance with the RNR.

i) Refuelling at a location other than the refuelling area is considered an illegal service and will result in a 10-minute penalty.

15. Redépart

Si une équipe a dû manquer une spéciale pour une raison ou un autre, il est possible de demander un redépart au directeur de course. Une inspection du véhicule est obligatoire avant d'être accordé. Ce dernier ne peut être accordé qu'au début des Legs du rallye, chacun délimité par un service.

15. Restart

If a team misses a stage for any reason, it is possible to request a restart from the race director. An inspection of the vehicle is mandatory before it can be granted. The latter can only be granted at the beginning of the legs of the rally, each delimited by a service.

16. Reconnaissances

Les reconnaissances seront faites en convoi et ne feront qu'un seul passage de toutes les spéciales.

16. Reconnaissances

The recce will be carried out in convoy and will make only one pass of all the stages.

17. Procédures spéciales

a) Ordre de départ:
En raison de la nature de l'événement, l'ordre de départ sera fait en conséquence pour minimiser les dépassements par le directeur de course. Il y aura la présence de signaleurs avec drapeaux sur les parcours.

17. Special Proceedures

a) Starting Order:
Due to the nature of the event, the starting order will be set up to minimize overtaking by the Race Director. There will be flaggers with flags on the routes.

b) Protocole de dépassement :
En cas de dépassement, la voiture de tête doit indiquer de quel côté de la piste elle va occuper en allumant le signal lumineux (clignotant) du même côté. La voiture qui dépasse le fera du côté opposé au voyant. Toutefois la procédure de dépassements et de drapeaux de signaleurs sera expliquée lors de la réunion des équipages avant le départ.

c) **Les contacts entre les voitures ne seront pas tolérés. Tout contact accidentel ou autre vaudra une pénalité de 10 minutes à la première offense et la disqualification à la deuxième offense.**

d) Bien que la règle de Super-Rallye autorise le service n'importe où, pour cet événement, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de faire quelque réparation qui soit sur le parcours d'une épreuve chronométrée. Toute voiture en difficulté doit être remorquée en dehors du parcours par l'équipe des Sweep et non par un autre compétiteur.

e) En cas de bris mécanique ou autre qui empêchent la voiture de compléter une spéciale, les équipiers doivent demeurer dans l'habitacle du véhicule en conservant leurs équipements de sécurité et les ceintures de sécurité attachées jusqu'à l'arrivée de l'équipe des Sweep **SAUF** s'il y a un risque d'incendie ou de blessure grave.

b) Procedure to overtake:
In the event of overtaking, the lead car must indicate which side of the track it will occupy by turning on the light signal (flashing) on the same side. The car that overtakes will do so on the opposite side of the warning light. The overtake and signal flag procedure will be explained at the competitor meeting before the start.

c) **Car to car contacts will not be tolerated. Any contact accidental or otherwise will result in a 10 minute penalty at the first offense and disqualification at the second offense.**

d) Although the Super-Rally rule allows service anywhere, for this event it is **STRICTLY FORBIDDEN** to make any repairs whatsoever on the course of a timed event. Any car in difficulty must be towed off the course by the Sweep team and not by another competitor.

e) In the event of a mechanical or other failure that prevents the car from completing a stage, crew members must remain in the vehicle with their safety equipment and seat belts fastened until the Sweep team arrives **UNLESS** there is a risk of fire or serious injury.

18. Divers

a) Les concurrents et leur équipe de service doivent s'abstenir d'utiliser des radios lors de l'événement qui pourraient interférer avec la communication officielle de l'événement et/ou la compilation (scoring).

b) Il est de la responsabilité des concurrents de vérifier si des mises à jour ou des clarifications ont été publiées sur la page Web de l'événement https://www.rallyedesanair.ca le tableau officiel ou tableau virtuel.

c) L'utilisation de drones est **STRICTEMENT INTERDITE** lors de cet événement sous peine d'expulsion du site. Seuls les médias approuvés par l'organisation auront la permission de les utiliser., car les assurances ne couvrent pas les incidents causés par les drones.

d) Chaque équipe devra OBLIGATOIREMENT apporter un cadeau d'une valeur de 25$ qui sera remis au hasard à un des bénévoles de l'événement. Ce sont eux qui font en sorte que l'événement puisse se dérouler, il est important de ne pas les oublier.

e) Les spectateurs de 12 ans et plus pourront accéder au site pour la somme de 10$ par personne, payable en argent sur place. Les mineurs doivent être supervisés par un adulte en tout temps.

f) Toutes les distances sont en kilomètres. Un trajet mesuré permettant d'ajuster l'odomètre sera inclus avec le cahier de route.

g) L'heure officielle du Rallye sera celle affichée au Quartier général.

h) Le système de chronométrage utilisé sera manuel

i) Le RSN et RNR de CARS sont disponibles au

https//carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS-2023-Fr-Rule-Book-2-1.pdf

18. Miscellaneous

a) Competitors and their service teams must refrain from using radios that could interfere with the official communication of the event and/or the compilation (scoring).

b) It is the responsibility of the competitors to check if any updates or clarifications have been posted on the event webpage https://www.rallyedesanair.ca the official board or virtual board.

c) The use of drones is **STRICTLY FORBIDDEN** during this event under penalty of expulsion from the site. Only media approved by the organization will be allowed to use them, as insurance does not cover incidents caused by drones.

d) Each team MUST bring a gift valued at $25 which will be given at random to one of the event's volunteers. They are the ones who make sure that the event can take place, it is important not to forget them.

e) Spectators 12 years of age and older will be able to access the site for $10 per person, payable in cash on site. Minors must be supervised by an adult at all times.

f) All distances are in kilometers. A measured trip allowing the odometer to be adjusted will be included with the route book.

g) The official time for the Rally will be the one posted at the rally headquarters.

h) Manual timing will be used.

i) The CARS GCR and NRR are available at

https//carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/CARS-2023-En-Rule-Book-Ver-12.pdf

19. Comportement sur chemins publics

Excepté lors des épreuves de classement, tout geste interdit par le Code de la sécurité routière (ex: zigzag pour réchauffer les pneus) entraînera une amende de 1000 $ CAD pour l'équipage contrevenant.

Des cinémomètres (radars) seront placés aléatoirement dans les transits et les reconnaissances. Tout excès de vitesse de plus de 10 km/h entraînera une pénalité comme suit:

1. 1re infraction: 250 $ CAD
2. 2e infraction: 250 $ CAD et exclusion immédiate du rallye

Dans le cas d'un excès de vitesse de plus de 25 km/h, une amende supplémentaire de 750 $ CAD sera imposée et vous serez immédiatement exclu du rallye.

Ces pénalités s'appliquent aux compétiteurs, le véhicule de compétition, aux membres de leur équipe de service ainsi qu'aux véhicules de service.

** Ces pénalités s'appliquent aussi lors des reconnaissances.

19. Conduct on public roads

Except during Special Stages, engaging in any action prohibited by the Quebec Highway Safety Code (Code de la sécurité routière) will result in a $1,000 CAD fine for the offending competitor. Examples of such actions include swerving/zig-zagging.

Random speed checks will be performed during transits and recce. Any speeding in excess of 10km/h above the posted speed limit will result in penalties as follows:

1. 1st infraction: $250 CAD
2. 2nd infraction: $250 CAD and immediate disqualification from the event

In the case of speeding in excess of 25 km/h, an additional $750 CAD fine will be imposed **and you will immediately be disqualified from the event**

These penalties apply to the competitors, the competition vehicle, service crews and service vehicles.

**** The penalties also apply during recce.**

20. Assurances

Assurance responsabilité

Les participants à l'événement sont couverts par une assurance responsabilité civile, dommages corporels et matériels aux tiers jusqu'à 5 000 000 CAD.

Assurance personnelle

Les équipes (pilote, co-pilote et équipe de service) provenant de l'extérieur du Québec doivent s'assurer qu'elles ont une couverture d'assurance-maladie personnelle fournissant une couverture des soins médicaux de base.

20. Assurances

Liability Insurance

Event participants are covered by third party liability, bodily injury and property damage insurance up to $5,000,000 CAD

Personal Insurance

Teams (driver, co-driver and service team) from outside of Quebec must ensure that they have personal health insurance coverage providing basic medical care coverage.

Période de couverture

La couverture d'assurance de l'événement couvre seulement les équipes durant les épreuves spéciales. La responsabilité civile et dommage en dehors des étapes relèvent de la police d'assurance automobile de chaque concurrent. La couverture d'assurance de l'événement prend fin à la clôture du rallye ou en cas de retrait de l'équipe.

Coverage Period

Event insurance coverage covers teams during special stages only. Civil liability and damage outside the stages are the responsibility of each competitor's automobile insurance policy. Insurance coverage for the event ends at the end of the rally or when the team withdraws.

21. Hébergement

Il existe de nombreux hôtels, motels et centres de villégiature dans les régions de St-Hyacinthe, Sainte-Hélène-de-Bagot et Granby. Il y a aussi quelques cabines et cottages sur Airbnb. Voir les sites Web. Nous recommandons l'hôtel Bonsoir pour son bon rapport qualité / prix. Il y a aussi la possibilité de camper sur le site.

21. Lodging

There are many hotels, motels and resorts in the St-Hyacinthe, Sainte-Hélène-de-Bagot and Granby areas. There are also a few cabins and cottages on Airbnb. See websites. We recommend Hotel Bonsoir for its good value for money. There is also the possibility of camping on site.

Annexes :

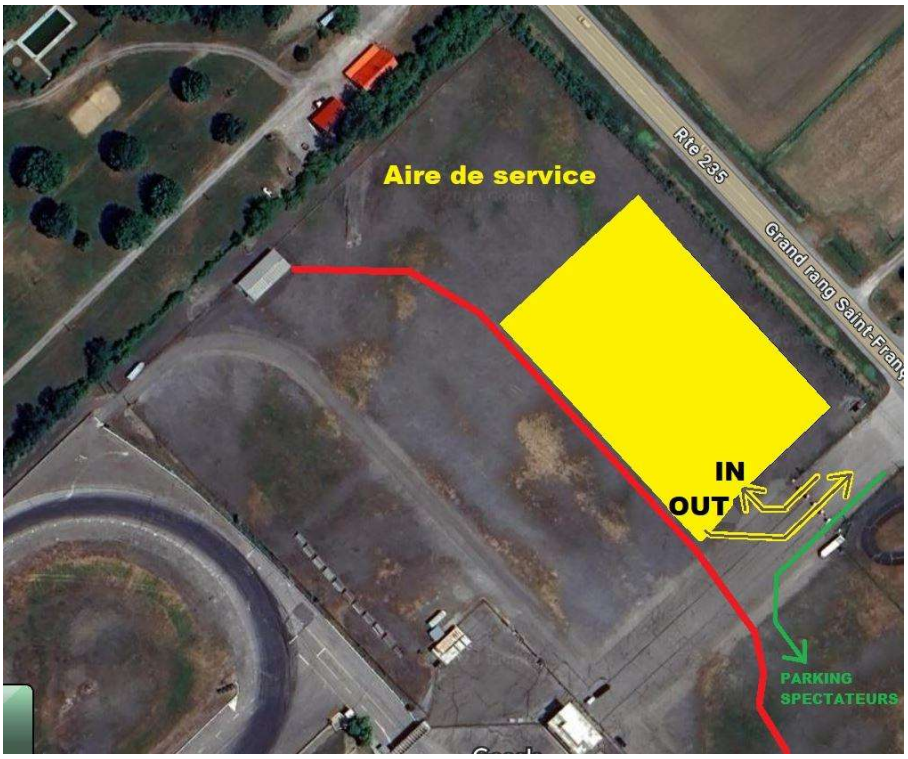

HQ / Quartier Général
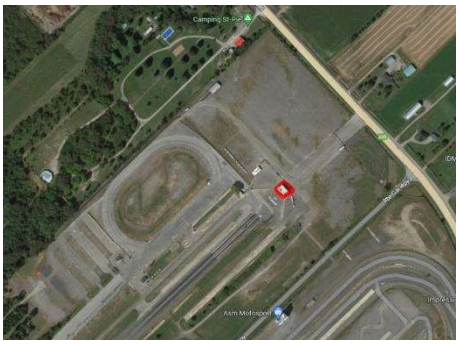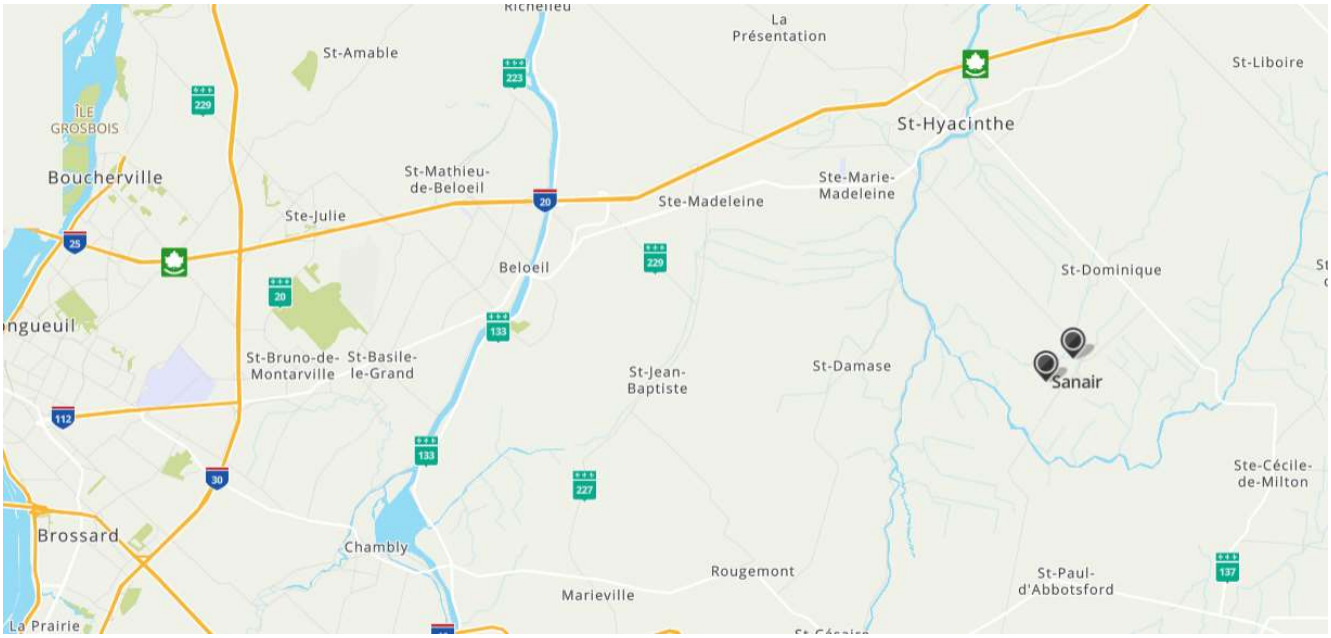
Sera situé au 2e étage de la tour